

A l'attention des Maires de Meuse

Mesdames

Messieurs

Je m'adresse à vous en tant que présidente des DDEN de la Meuse.

DDEN : Délégué Départemental de l'Education Nationale.

La fonction est ancienne, mais totalement méconnue car elle concernait autrefois surtout des enseignants retraités.

Aujourd'hui, ni études supérieures, ni profession dans l'enseignement, ni métier particulier ne sont requis, au contraire : l'école est l'affaire de tou.tes et les DDEN récemment nommé.es ne sont pas tous retraité.es et sont d'origines professionnelles variées. Beaucoup de personnes ignorent cependant cette fonction, voire ne s'en pensent pas capables, à tort souvent.

Votre engagement en tant qu' élu.es s'appuie sur une parfaite connaissance du tissu associatif et humain de vos communes. Pour cette raison entre autres, **votre aide nous serait infiniment précieuse**, déjà pour **diffuser une information sur la fonction de DDEN**, son utilité et son fonctionnement. Mais également pour **interpeler des personnes qui pourraient avoir un profil intéressant**.

Chaque école a droit à un.e DDEN.

DDEN, nous sommes des femmes et des hommes bénévoles. Nous mettons nos compétences et notre engagement **au service des enfants scolarisés dans les écoles maternelles et primaires**. Nous sommes officiellement [nommé.es](#) par l'Inspecteur d'Académie avec accord du Conseil Départemental et du Préfet en CDEN pour une durée de 4 ans, renouvelables. Chacun.e choisit l'école dans laquelle il.elle veut s'impliquer.

Nous commençons notre campagne nationale de recrutement quadriennal, avec pour objectif la rentrée 2025. Donc je présenterai la liste de [futur.es](#) DDEN en décembre pour une nomination en juin 2025.

Voici quelques lignes pour en savoir plus sur notre engagement citoyen : nous sommes indépendants, agissons avec impartialité, ne subissons aucune pression et n'avons aucun intérêt financier ou autre. Notre mission est variée et large, définie et régie par le Code de l'Education Nationale. **Le périmètre d'action (à l'exclusion de la pédagogie) est vaste :** périscolaire, transport scolaire, sécurité, bâtiments, mobilier, santé et hygiène, cour, cantine... Nous sommes également vigilants sur la **laïcité, la parité, la citoyenneté**. Nous favorisons le vote des parents d'élèves que nous pouvons assister matériellement. Nous veillons à **l'accessibilité universelle (ou inclusion)**

Chaque DDEN a sa spécialité ou son domaine d'intérêt qui l'anime dans l'exercice de sa fonction. Ainsi, ensemble, sur le département, nous avons une vision différente et désintéressée, impartiale et indépendante sur l'école.

Nous assurons des services de médiation et de coordination.

Nous donnons bien sûr une formation et un accompagnement personnalisé aux personnes intéressées.

Pour être DDEN, on n'a pas besoin d'avoir été enseignant.

Cet engagement citoyen peut s'exercer à partir de 25 ans, dès lors qu'on n'est pas élu **dans la commune d'exercice**, ou enseignant en activité **en primaire** (les enseignants actifs en collèges et lycées peuvent être DDEN)

On peut donc être retraité ou pas, [ancien.ne](#) ATSEM, AESH, ancien parent d'élève élu en primaire...ou simplement aimer l'environnement scolaire, ou avoir eu une vocation non aboutie, par exemple.

On peut aussi être passionné par l'inclusion et l'accessibilité universelle, si on côtoie des personnes porteuses de handicap par exemple.

Un parent ancien élu (ou un grand-parent) qui souhaite agir pour le bien des enfants dans l'école du village peut aussi demander à devenir DDEN dès que son dernier enfant a quitté l'école pour le collège. Il ne recevra aucune rémunération, mais il sera utile à l'école.

Votre aide nous serait précieuse pour proposer de nous rejoindre à de nouvelles personnes, car rien ne vaut le contact direct. Donc, si vous pouviez adresser le courrier joint en PJ, ou leur parler de la fonction, et donner mes coordonnées à des personnes de votre commune qui vous sembleraient possiblement intéressées par l'école, la laïcité, l'éducation citoyenne, cela nous permettrait de toucher de nouveaux bénévoles.

En Meuse, notre nombre décroît depuis quelques décennies, il nous faut absolument de nouvelles personnes pour espérer survivre en Meuse et ne pas se trouver rattachés à une union voisine (Haute Marne, Marne ou Meurthe-et-Moselle)

La fonction n'est pas chronophage : 3 conseils d'école sur l'année scolaire, et une visite annuelle. (Plus d'investissement n'est pas obligatoire, même si on peut s'engager davantage si on le souhaite) **On cumule facilement donc la fonction de DDEN avec d'autres engagements** personnels, ce qui est majoritairement notre cas.

Je vous remercie par avance et me tiens à votre disposition pour toute question.

Bien cordialement,

Patricia DECHOUX
Présidente des DDEN de la Meuse
1 rue montant raies
55320 DIEUE SUR MEUSE
TEL 0671203586
MAIL : uniondden55@gmail.com